



Municipalité de Lacolle

**AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
ADOPTION AVEC MODIFICATION DU RÈGLEMENT
INTITULÉ ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO RU 2021-0204-03**

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, que le conseil lors de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023 à adopter le premier projet de règlement de zonage portant le numéro **RU 2021-0204-03** visant la modification du règlement intitulé zonage portant le numéro RU 2021-0204.

Conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c A-19.1), une consultation publique le mardi 14 novembre 2023 à compter de 17h15 à la salle du conseil de la municipalité de Lacolle situé au 1, rue de l'Église sud.

Durant cette assemblée publique, le Maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet pourront le faire.

Le projet de règlement portant le numéro **RU 2021-0204-03** a pour objet de reprendre les normes inscrites dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu concernant les normes sur les mesures de protections des zones d'érosion identifiée sur tout le territoire de la municipalité de Lacolle. À noter que cette modification n'est pas assujettie à l'approbation référendaire en vertu de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ce projet de règlement ainsi que sa description et/ou ces illustrations peuvent être consultés à l'hôtel de ville de la municipalité de Lacolle situé au 1, rue de l'Église sud durant les heures de bureau ainsi que sur le site internet au <http://www.lacolle.com/>

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à le faire d'ici le 14 novembre 2023 17h15 à l'adresse suivante

**Ville de Lacolle
1, rue de l'Église sud
Lacolle, Québec
J0J 1J0**

Donnée à Lacolle ce vendredi 27 octobre 2023.

Silvio Gaudio
Directeur général
Secrétaire-trésorier